



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean Paul HYVERNAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 8 novembre 2024

Présents : Monsieur Jean Paul HYVERNAT, Maire.

M. Mickaël CHALLANCIN, M. Stéphane MUZET, Mme Muriel SOLERTI, Adjoints au Maire

Mme Geneviève BETTWY, Mme Véronique BOSSE PLATIERE, Mme Emmanuelle VENET, M. SAINT CYR, M. Franck CAILLON, M. Thibault LUTUN, M. Sébastien FAYARD, Mme VILLARD, Mme Geneviève MORIER Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

M. Raphaël TREILLARD pourvoir donné à Mme MORIER

Mme RICARD pourvoir donné à Mme SOLERTI

Secrétaire de séance :

M. SAINT CYR, élu à l'unanimité

<u>Vote</u>		Délibération 2024-28
Pour	13	<u>OBJET</u> : Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2024 de la Commune
Abstentions		
Contre		
Total	13	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux Communes et aux Établissements Publics Communaux et Intercommunaux à caractère administratif, applicable au 1er janvier 2018,

Vu la délibération n°2024-12 en date du 15 avril 2024 portant sur le Budget Primitif de la Commune,

Considérant la nécessité de réajuster les crédits votés lors du Budget Primitif 2024

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ À MAIN LEVÉE,

Article 1 : DÉCIDE de modifier les autorisations budgétaires, équilibrées en section dépenses de fonctionnement, comme suit :

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 750 384,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	379 186,87	0,00	0,00	-38 411,54	-38 411,54	0,00	-38 411,54	-38 411,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	280 213,97	0,00		38 411,54	38 411,54		38 411,54	38 411,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	109 205,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		768 606,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	22 920,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		22 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		791 526,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	958 192,36			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	666,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		958 858,36			0,00	0,00		0,00	0,00

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits chapitre 011	Augmentation de crédits chapitre 012	Total budgété après DM
Total général des dépenses fonctionnement	1 7503 84.63€	38 411.54€	38 411.54 €	1 7503 84.63€
Total général des recettes fonctionnement	1 7503 84.63€	0.00 €	0.00 €	1 7503 84.63€

Article 2 : DIT que la Décision Modificative n°1 est en annexe de la délibération.

Article 3 : DIT qu'en application des articles R 421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, les personnes qui s'estiment fondées à contester le présent acte administratif, disposent, pour en demander l'annulation, d'un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification :

- Soit par recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Lachassagne
- Soit par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, situé 184 rue Duguesclin à LYON (69003)

L'absence d'une réponse au recours gracieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date du dépôt du recours, vaut décision implicite de rejet.

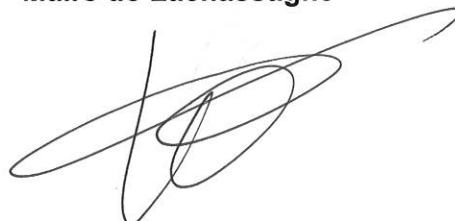
Ces délais de recours ne font pas obstacle à l'exécution de l'acte.

Article 4 : **AMPLIATION** de la présente délibération à :

- La Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône
- La SGC de Villefranche sur Saône

Ainsi fait et délibéré à Lachassagne, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Jean Paul HYVERNAT,
Maire de Lachassagne



69106 Code INSEE	Commune de LACHASSAGNE BUDGET COMMUNAL M14	DM n°1 2024
---------------------	-----------------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-635 : Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	3 411.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	38 411.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0.00 €	291.93 €	0.00 €	0.00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0.00 €	760.81 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	9 735.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	25 898.80 €	0.00 €	0.00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0.00 €	640.00 €	0.00 €	0.00 €
D-648 : Autres charges de personnel	0.00 €	1 085.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	38 411.54 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	38 411.54 €	38 411.54 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

